

HP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2011/13

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

Séance du 07 février 2011

L'an deux mille onze et le sept février à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : 31 janvier 2011

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11
votants : 13*

**Présents : M. MAURIN – CHAUSSIGNAND – TESTON – CROZIER –
BEUGNET – BOUAZZA – CORNET – JOLLIVET – SALA – VERNET –
VOLLE**

**Excusés : Mr Denis AUZAS a donné procuration à Mr CHAUSSIGNAND
Mr Michel HILAIRE a donné procuration à Mr VOLLE**

Absents : M DELAUZUN - FIALON

Mme Nathalie SALA a été élue secrétaire

Objet : Réfection des courts de tennis

Demande de subvention à l'État au titre de la DETR 2011

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Décide de réaliser les travaux de réfection des courts de tennis municipaux,
- Précise que le montant prévisionnel des travaux de réfection est estimé à 28 323.60 € H.T soit 33 875.02 € T.T.C,
- Approuve le plan de financement suivant :

.../...

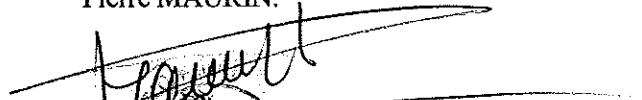

2011/030

HP

- Coût des travaux de réfection = 33 875.02 T.T.C
 - Subvention État DETR 2011 (30 % H.T) = 8 497.08 €
 - Fonds propres ou emprunts communaux = 25 377.95 €
- Sollicite de l'État une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2011,
- Charge son Maire de réaliser la consultation en procédure adaptée conformément au Code des Marchés Publics

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE, le 07 février 2011

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 08 février 2011
Le Maire,
Pierre MAURIN.

REÇU A
LA PREFECTURE LE

11 FEV. 2011

.../...